

INSERTIONS

S'adresser de 10 heures du matin à 6 heures du soir: 46, rue Maciel.
De 8 à 10 heures du soir rue 25 de Mayo 58.

Toute la correspondance devra être dirigée au Directeur.

Les manuscrits, insérés ou non, ne sont pas rendus.

Téléphone «La Cooperativa» N.º 339

Impreso en los Talleres de El Soto

COURRIER FRANCO-ORIENTAL

JOURNAL DU SOIR

Rédacteur en chef: J. G. Boron Dubard — Rédaction et Administration: 46, rue Maciel.

ABONNEMENTS

	Montevideo	Campaña
Un mois	\$ 1 00	1 20
Trois mois	3 00	3 50
Six mois	5 50	6 50
Un an	10 00	10 50

Numéro du jour: \$ 0 01

«aucun» \$ 0 10

Les abonnements partent du premier et du quinze de chaque mois.

Les réductions pour semestres et années ne peuvent que sur souscriptions payées d'avance.

La Chambre de Commerce Française

Messieurs les adhérents de la Chambre de Commerce Française, et les commerçants français de Montevideo et de la République Orientale de l'Uruguay, sont priés de vouloir bien communiquer à la Chambre, par écrit, toutes les observations, indications et réclamations, sous les vœux que la pratique et l'expérience peuvent leur avoir suggérées relativement à la législation et réglementations ainsi qu'au tarif des Douanes de la République.

Les communications seront reçues utilement jusqu'au 25 juillet prochain.

Le Président.

N. B. — Les communications peuvent être faites en français ou en espagnol.

Chevalerie et Esprit Pratique

M. Crispi a prononcé dernièrement, au cours d'une interview, une parole qui vaut d'être retenue, non qu'elle soit juste, mais parce qu'elle définit nettement un état d'esprit qui ne tend que trop à s'implanter dans le monde moderne.

«La vaillance et la chevalerie», aurait-il dit à propos d'une lutte dont il semble pourtant que son sang de Latin eût dû recevoir d'autres impressions «sont des vertus du moyen âge. Ce qu'il faut à notre XIX^e siècle, c'est de l'esprit d'initiative et de l'esprit pratique».

Les cyniques ont du bon. En disant crûment ce que de fort honnêtes gens sont quelquefois amenés à penser tout bas, il forcent ceux-ci à faire sur eux-mêmes un salutaire retour.

C'est ici tout à fait le cas. Formulés avec une telle brutalité, cette réputation du meilleur de nous-mêmes au profit d'un objectif purement matériel et immédiat est vraiment pour nous faire honte des tendances par trop utilitaires de notre temps.

Mais, cynisme à part, il y a là-bas d'erreurs que de mots. C'est l'affirmation de ce préjugé à rebours qui consiste à regarder l'effort, l'esprit d'entreprise, le déploiement des énergies humaines, le progrès sous toutes ses formes comme inconnus à ceux dont le sang a fait le nôtre.

Je sais bien que sous cette forme un peu excessive, une telle opinion ne serait soutenue par aucune personne de bon sens. Mais il n'en est pas moins certain qu'elle est aveuglée par les brillantes et un peu piteuses découvertes de cette dernière moitié de siècle, trop peu de gens songent à regarder en arrière et à se rendre compte de la somme prodigieuse de travail réalisé par les ancêtres qui, dans la simplicité de leur âme et la spontanéité de leurs énergies, accomplissaient des besognes devant lesquelles reculeraient les plus intrépides de nos contemporains.

Il est certain, par exemple, que les premiers Normands qui, sur leurs frêles embarcations, se lancèrent à la découverte d'une terre de promission dont on ne sait qu'un instinct secret leur avait révélé l'existence, firent preuve d'une dose d'initiative et d'un esprit d'aventure dont l'équivalence ne se trouve qu'à peine chez les plus hardis de nos explorateurs modernes. Bien moindre assurément l'effort à faire par l'émigrant de cette fin de siècle qui ayant pris dans une nœud de son billet pour Buenos-Aires ou San-Francisco, s'embarque sur quelque transatlantique savamment aménagé pour son plus grand confort, étant lui-même largement renseigné sur son lieu de destination.

Et encore, paraît-il, qu'il ne s'en trouve plus en quantité suffisante pour risquer l'aventure dans des conditions-là. Alors, c'est donc, que, loin d'être l'un des desiderata de l'avenir, l'esprit d'entreprise fut plutôt une qualité de ces âges robustes de l'humanité.

C'est ainsi qu'à une époque relativement rapprochée de nous, quand des Dalmates et des Illyriens, pour se soustraire à l'envahissement des barbares, eurent et réalisèrent cette idée merveilleuse de se bâtir une ville au milieu de la mer, ce fut sans doute une entreprise que la science des jours n'en pourrait concevoir et exécuter de plus hardie à l'aide des secrets qu'elle est si fière d'avoir dérobés à la nature. Voilà sans doute une preuve que l'esprit d'initiative, l'esprit pratique dont nous est annoncé le règne sans partage, n'étaient pas alors exotisme de facultés plus hautes et plus raffinées.

En ces temps aussi, il y avait sous d'autres cieux des hommes assez simples, d'assez naïve, voire assez grande, mais par des sentiments d'ordre assez supérieurs pour mettre leur énergie et leur endurance au service de causes désintéressées et purement idéales. Telles furent les Croisades. Et encore, tant il est vrai qu'aucun effort n'est perdu qui se propose un noble but, pour chimérique que fut cette entreprise au gré de nos idées modernes, les Croisades ne laissent pas d'avoir un résultat pratique en ouvrant à l'Occident la route de ces pays alors fabuleux, ou plus tard son commerce devait trouver matière à de fructueux échanges.

Je sais bien qu'aujourd'hui les nouveaux venus dans la mêlée humaine sonnent notre glas et nous égarant à nous préparer à la mort. Si, ce qu'à Dieu ne plaise, cette heure était venue pour nous, la cause en serait bien moins l'abus de ces qualités qu'à leur perte ou à leur amoindrissement.

Quand Christophe Colomb partit, lui aussi, à la recherche d'un continent nouveau, les vertus de l'ancien monde, vaillance et chevalerie, qu'il emportait dans ses bagages, ne nuisirent sans doute pas au succès de son entreprise.

Pour le moment, si du monde où ça grande amorce, il peut voir ce qui se passe sur cette terre qui devrait porter son nom, je doute que le grand élan ait fort à se rejouer. Je ne parle pas même ici de la brutalité de l'agression et de la violation du droit dont l'Amérique donne au monde la triste spectacle. Mais le seul fait de la joie indécise qu'on y manifeste pour le plus léger succès remporté sur un ennemi d'ix lo's in-

lérier en nombre et en force, encore qu'il ne moins égal courage, ensemble-t-il pas comme un retour aux âges les plus sauvages de l'humanité, l'oubli et le reniement de toutes les conquêtes réalisées sur la brutalité primitive de l'espèce?

Sans doute il peut arriver à tout le monde, pour défendre son droit ou ce qu'on croit être tel, de s'attaquer à plus faible que soi. Mais c'est avec peine qu'on se résout à une telle extrémité. Etant alors sans honneur, la victoire est sans éclat, et il n'est pas une âme un peu élevée qui, en pareil cas, ne le déplore presque à l'égal d'une défaite. A tout le moins, le silence est-il d'un devoir rigoureux qu'à défaut de noblesse de cœur devrait commander le plus élémentaire sentiment des convenances. Si c'est là si c'est à la perte de toute délicatesse et de toute générosité, à l'étalage inconscient des plus grossiers instincts et des plus bas appétits de l'espèce, que doit en définitive aboutir dans le monde le triomphe de l'esprit pratique, plutôt que de voir notre race ressusciter sous ce triste avatar, je préférerais qu'elle s'en allât de consommation, comme un organisme qui n'a plus pour se nourrir qu'à puiser des sucs assez délicats. Mais, Dieu merci, nous n'en sommes pas là.

L'avenir, un avenir peut-être plus proche qu'on ne pense, dira si, selon cette boutade que je me plais toujours à citer, inspirée par le livre dithyrambique de Laboulaye sur le Nouveau Monde, l'humanité est faite exclusivement pour «rouler des tonneaux vers le rivage».

Marie-Anne.

Le Rendement des Impôts en France

L'administration des finances vient de publier le rendement des impôts et revenus indirects ainsi que des monopoles de l'Etat pendant le mois d'avril 1898.

Les résultats accusent une plus-value de 14.397,800 fr. par rapport aux évaluations budgétaires, et une augmentation de 21.267,200 fr. par rapport à la période correspondante de 1897. Par rapport aux évaluations budgétaires, il y a plus-value sur: l'enregistrement, 1.709.500 fr.; l'impôt sur les opérations de banque, 155.000 fr.; l'impôt de 4 0/0 sur les valeurs mobilières, 957.000 fr.; les douanes, 3.691.000 fr.; les contributions indirectes, 2.297.000 fr.; les sucres, 4.095.000 fr.; les contributions indirectes (monopoles), 1.140.000 fr.; les postes, 676.000 fr.; les télégraphes, 214.000 fr.

Les moins-values portent sur: le timbre, 511.000 fr.; les sels 61.000 fr.; les téléphones, 46.400 fr.

Par rapport au mois d'avril 1897, il y a augmentation sur: l'enregistrement, 1.015.500 fr.; le timbre, 968.500 fr.; l'impôt sur les opérations de banque, 277.500 fr.; les douanes, 1.727.000 fr.; les contributions indirectes, 1.409.000 fr.; les sels, 2.000 fr.; les sucres, 1.460.000 fr.; les contributions indirectes (monopoles) 854.000 fr.; les postes, 1.008.600 fr.; les télégraphes, 327.000 fr.; les téléphones, 8.600 fr.

Il y a diminution sur: l'impôt de 4 0/0 sur les valeurs mobilières, 287.500 fr.

COUR D'ASSISES DE SEINE-ET-OISE

Le procès Zola

On nous mande de Versailles, 23 mai:

Les débats du procès en diffamation intenté à MM. Emile Zola et Perrenx, gérant du journal *L'Aurore*, à la requête du procureur général près la cour d'appel de Paris et sur les poursuites du procureur de la République de Versailles, agissant d'office d'après la plainte déposée le 18 avril dernier par le premier conseil de guerre du gouvernement militaire de Paris qui acquitta le commandant Esterhazy, vient de s'ouvrir devant la cour d'assises.

L'ACCUSATION

MM. Zola et Perrenx sont prévenus: 1^o Perrenx d'avoir, à Versailles, depuis moins de trois mois, en sa qualité de gérant de *L'Aurore*, dans le numéro 5 deuxième année du dit journal, portant la date du jeudi 13 janvier 1898, lequel numéro a été vendu et distribué, mis en vente et exposé dans les lieux publics, publié le passage suivant, visé dans la plainte du premier conseil de guerre, daté du 8 du courant, passage renfermé dans un article signé: «Emile Zola» et intitulé: Lettre à M. Félix Faure, président de la République, ainsi conçu: «Un conseil de guerre vient, par ordre, d'oser acquiescer à Esterhazy, soufflet suprême à toute vérité, à toute justice.» Le dit passage contenait imputation d'un fait de nature à porter atteinte à l'honneur et à la considération du premier conseil de guerre du gouvernement militaire de Paris, ayant siégé dans l'affaire Esterhazy est relatif à ses fonctions et de l'avoir ainsi publiquement diffamé et ce à raison de ses fonctions.

2^o Emile Zola de s'être, à la même époque et au même lieu, rendu complice du délit ci-dessus spécifié, en remettant ou en faisant remettre à Perrenx, gérant du journal *L'Aurore*, pour être publié l'écrit contenant le passage susvisé et d'avoir procuré ainsi les moyens qui ont servi à commettre le délit sachant qu'il devait servir, d'ailleurs, prévu et puni par les articles 23, 20, 30, 36, 42, 43, 45, 47, 52 de la loi du 29 juillet 1891, 59 et 60 du code pénal.

LES MESURES D'ORDRE

Le procès a attiré à Versailles de nombreux journalistes et fort peu de curieux. Il est juste d'ajouter que les abords du palais de justice sont inaccessibles au public; seules, les personnes munies de laissez-passer sont admises sur la place des Tribunaux. Les extrémités de la rue Saint-Pierre sont barrées, d'un côté, à l'avenue de Paris et, de l'autre côté, à l'avenue de Saint-Cloud. Le service d'ordre est des plus sévères; 300 gardiens de la paix, des 13^e, 14^e, 16^e, 17^e et 20^e arrondissements, ainsi que les brigades de réserve sont venus ce matin de Paris. Outre

les gardiens de la paix, 150 gendarmes à pied et à cheval des brigades de Seine-et-Oise se tiennent sur la place des Tribunaux. Quelques gendarmes et dix-huit hommes du 1^{er} régiment du génie ont été placés à l'intérieur du palais. Un escadron de dragons de Versailles et quatre escadrons de la même arme, venus de Vincennes, ont été mis en réserve à l'intérieur de la caserne du génie, sur la place d'Armes; une compagnie d'un régiment de ligne se tient également à proximité du palais de justice.

ARRIVÉE DE M. ZOLA

Au moment où la grande porte du palais est ouverte, des sons de trompe se font entendre rue de Jouvence: c'est M. Zola, en automobile, avec, MM. Labori, son avocat, Albert Clémenceau, avocat de M. Perrenx, Georges Clémenceau, et trois autres personnes, dont le conducteur de la voiture. On se précipite mais la voiture dépasse le palais et M. Zola et ses amis descendent devant une porte latérale.

M. Zola entre au milieu d'une double haie de journalistes, de photographes et de curieux. Aucun cri n'est poussé; des curieux voulaient pénétrer dans la cour où est entré M. Zola, mais ils en ont été empêchés. Aucun des témoins du procès de Paris n'est présent, sauf M. le colonel Bongon. Le général de Luxer, accompagné de son officier d'ordonnance et de deux officiers supérieurs, est arrivé à Versailles à 11 heures 45; le poste de dragons du palais de justice a pris les armes et lui a rendu les honneurs. Le général a été respectueusement salué par la foule. Il n'y a eu aucun incident. Le commandant Esterhazy est venu en civil, dans un mail-coach.

L'AUDIENCE

A midi la salle d'audience est pleine et assez bruyante; à la droite de leurs avocats, tout près du bureau de la cour, se tiennent MM. Emile Zola et Perrenx. L'entrée à l'audience de l'auteur de la lettre «J'accuse» n'a produit aucun incident; les avocats du conseil de guerre, partie civile aux débats, Mes Edmond Poyer, ténancier; Emmanuel de Las Cases et Georges Delagant sont assis sur deux bancs précédant ceux des avocats de la défense; les membres du premier conseil de guerre, auteurs de la plainte déposé dans leur assemblée générale tenue le 7 avril, sur l'ordre du gouverneur militaire de Paris et conformément à l'article 47 de la loi du 29 juillet 1891, assistent à l'audience en uniforme. On remarque, notamment, le général de Luxer, le commandant Rivais, les colonels de Ramel et Bongon. On remarque, en outre, dans la salle, des officiers supérieurs représentant le ministre de la guerre et le gouverneur militaire de Paris. Beaucoup de magistrats et les hautes personnalités administratives de Versailles sont assis près du bureau de la cour. Le tribune située au fond de la salle est au complet. L'élément féminin domine.

A midi moins vingt minutes, les membres du jury prennent place dans leurs bancs; à part le bruit provoqué par les conversations particulières, un calme relatif règne dans la salle au moment où, à midi moins le quart, la cour fait son entrée. M. le premier président Périer, qui dirige les débats, est assisté de M. le conseiller Lardil et de M. Douhet, juge au tribunal de Versailles.

Le siège du ministère public est occupé par M. le procureur général Bertrand, assisté de M. Tournadre, procureur de la République; lecture est faite par le greffier de l'ordonnance relative à la session extraordinaire de la cour d'assises et l'appel du nom des jurés a lieu. Un juré défendant est condamné à l'amende de 309 francs et aux frais. MM. Emile Zola et Perrenx déclinent leurs noms et qualités. Après qu'il a été lu le premier président Périer annonce qu'il va être procédé au tirage au sort du jury.

LA QUESTION DE COMPÉTENCE

Me Labori se lève aussitôt et déclare qu'il va déposer sur le bureau de la cour des conclusions d'incompétence; il donne lecture des conclusions dont voici la fin.

«Plaise à la cour se déclarer incompétente, sauf au ministère public à porter la poursuite devant la cour d'assises de la Seine, seule juridiction compétente sous la réserve par les conclusions d'invoquer tous les moyens de droit qui peuvent leur appartenir en la forme et au fond, après que la compétence aura été déterminée, et ce sera justice».

Des murmures se faisant entendre pendant la lecture des conclusions, le premier président menace de faire évacuer la salle.

Le procureur général proteste énergiquement contre le délit de ces conclusions:

«Vous voulez, dit-il, perpétuer le débat, continuer cette agitation à laquelle on mettra un terme, soyez-en bien sûr. — *L'Aurore* a été publiée à Versailles, ce journal a été vendu dans cette ville, le jury de Seine-et-Oise est donc compétent pour vous juger. Le pays en assez, entendez-vous, de cette agitation féroce et quant à moi, je conclus au rejet de ces conclusions. Me Labori réplique: Il déclare que, aux violentes paroles du procureur général, il ne répondra le plus souvent que par la modération ou le silence; mais il demeure ferme pour la défense du droit contre une fausse légalité. Il n'a rien de plus à dire.

La cour se retire pour délibérer. Dans la salle les conversations sont vives et animées pendant la suspension d'audience qui dure le reste de quelques minutes.

L'ARRÊT DE LA COUR

Quelques minutes plus tard, la cour rentre en séance et M. le président Périer lit un arrêt qui rejette les conclusions de la défense.

La cour se déclarant compétente, M. Labori demande qu'il soit accordé cinq minutes de suspension à MM. Zola et Perrenx pour leur permettre de se pourvoir en cassation contre l'arrêt qui vient d'être rendu.

L'audience est alors suspendue à midi 30.

POURVOI EN CASSATION

A la reprise, M. Labori dépose des conclusions demandant acte de ce qu'il vient de se

pourvoir en cassation et que le pourvoi est suspensif.

M. le procureur général Bertrand. — Je m'incline devant la loi. Condamné par le jury de la Seine, fuyant devant le jury de Seine-et-Oise, MM. Zola et Perrenx ne seront pas jugés aujourd'hui, mais leur cause est jugée.

Alors Me Labori: Je ne permettrai pas à M. le procureur général de s'emparer contre nous du verdict du jury de la Seine, une condamnation ne tient pas quand elle a été obtenue illégalement. Or, tout le monde sait que si la cour de cassation a cassé sur une nullité de la plainte sur la valeur de laquelle il pouvait exister des incertitudes; aucune incertitude, au contraire, ne peut exister sur la nécessité où l'on était de casser à raison de l'intervention illégale dans le débat de MM. les généraux de Pellieux et Bois-deffre.

M. Périer. — Vous avez un peu oublié le cas que vous avez promis d'avoir.

M. Labori. — Je remplis un devoir sacré. C'est M. le procureur général qui m'a entraîné à sortir de la réserve que je m'étais imposée.

M. Périer. — Maintenant, nous allons prononcer conformément à la loi, car il n'y a rien au-dessus de la loi, pas même Zola!

M. le président donne lecture de l'arrêt qui surseit à statuer jusqu'à ce que la cour de cassation ait statué sur le pourvoi de M. Zola.

Se tournant vers le banc de la défense le président dit: «Vous avez ce que vous voulez... tant mieux!» S'adressant aux jurés: «Vous avez compris les conséquences de ce qui vient d'être passé; vous êtes libres. De même que la cour, vous pouvez vous séparer, puisque M. Zola ne veut pas accepter le débat...»

Un cri de «A bas Zola!» se fait entendre; puis l'audience est levée à 1 heures 10 minutes. La sortie de la salle s'effectue sans bruit, mais dans la rue des cris violents se font entendre contre M. Zola qui retourne en automobile.

APRÈS L'AUDIENCE

M. Emile Zola, ses défenseurs et quelques amis attendirent qu'il n'y eût plus personne, puis sur l'invitation du commissaire de police de Versailles, ils se rendirent dans une petite pièce où M. Monquin vint les prier d'attendre quelques minutes avant de partir. M. Monquin annonça à M. Emile Zola que des mesures d'ordre ont été sérieusement prises sur la route que doivent suivre les automobiles pour rentrer à Paris.

Après quelques minutes d'attente pendant lesquelles M. Monquin a fait évacuer les abords du palais de justice, le commissaire divisionnaire vint prévenir M. Zola qu'il peut désormais partir. Les deux automobiles stationnèrent dans le petit jardin attenant au palais; le portail de fer est fermé; les photographes prennent plusieurs instantanés du groupe qui forment à ce moment M. Zola et ses amis; la porte s'ouvre enfin et les deux automobiles sortent lentement; ils descendent une courbe devant le palais de justice.

Là dès la levée de l'audience, le public est massé en assez grand nombre. Dans la foule, on remarque plusieurs officiers de la garnison; successivement, le général de Luxer, le colonel Bongon et les officiers qui assistaient à l'audience sont acclamés; on crie: Vive l'armée! Au premier rang, devant les manifestants, se tient le commandant Esterhazy en civil; il ne pousse aucun cri et ne salue pas les officiers; entouré par ses amis, il dit à haute voix: «J'attendrai Piquart pour lui casser la gorge...» Quelqu'un lui ayant dit que le colonel Piquart n'assistait pas à l'audience, le commandant Esterhazy se retire.

Cependant, l'apparition des deux automobiles dans lesquelles se trouvent M. Emile Zola, son défenseur, et ses amis, est accueillie par de nombreux cris: A bas Zola! Vive l'armée! Par contre plusieurs personnes saluent M. Zola et l'acclament; ces manifestations en sens inverse ne produisent d'ailleurs aucun incident. Les deux voitures sont suivies au pas de course, par une vingtaine de gardiens de la paix qui empêchent la foule de se diriger du même côté; puis les deux véhicules prennent la rue Jouvence à l'entrée de laquelle se trouve un cordon d'agents renforcé par les gendarmes; les automobiles disparaissent bientôt.

LE LIEUTENANT-COLONEL PIQUART

Le lieutenant-colonel Piquart, accompagné de M. Gabriel Monod et de deux autres de ses amis, a quitté le palais de justice sans que personne s'aperçût de son départ; l'ancien directeur du service des renseignements se rend à la gare de la rive droite où le train direct qui quitte Versailles à 1 heures 37 était sur le point de partir.

A la gare, le colonel Piquart est reconnu aussitôt un groupe de personnes l'escorte en criant: «A bas Piquart! Enlevez les traitres! A bas le vend!» Il n'y a plus de place dans les compartiments de 1^{re} classe, le colonel Piquart monte dans un compartiment de 2^e classe, avec deux amis. Les manifestants se massent devant la portière du wagon, redoublant leurs cris hostiles; un officier de paix et des gendarmes parviennent à les éloigner.

Les manifestants, alors, malgré la pluie, grimpent sur l'imperméable du wagon à l'intérieur duquel est installé le colonel Piquart; continuant leur manifestation, tapant avec leurs canons ou leurs parapluies sur le plafond du wagon, chantant: Conspuez Piquart! Vive l'armée! A bas les traitres! A 2 heures 10, après un court arrêt à Stèvres, le train arrive à la gare Saint-Lazare.

En même temps que le colonel Piquart descend de son compartiment, les manifestants dégringolent rapidement l'escalier de l'imperméable, leur petit groupe grossi de quelques voyageurs escorte le colonel Piquart, l'invitant sans relâche.

Le colonel Piquart se dirige vers la sortie; puis, brusquement, il oblique et accompagné de ses amis monte dans le dernier train en partance pour Autenil et qui s'arrêtera précédemment à ce moment. Les manifestants le pour-

suivent, mais le train est en marche et ils se bornent à crier: A bas Piquart! A bas les traitres! Vive l'armée!

M.

Buveur de mort

Puisqu'un médaillon en marbre ne doit pas être posé sur le terre où gît le soldat obscur que voici, l'actualité peut au moins jeter le sable blanc et noir de l'imprimé sur cette mémoire et dire ce que fut le docteur André Davaine, mort hier pour un petit enfant. Médecin de quartier, sans vanité et sans argent, il a cueilli la palme à vingt-neuf ans, dans une chambre d'enfant, sur ce champ de bataille où le croup lutte contre le soufre, là où tout bruit s'éteint dans la douleur et où les parents parlent déjà bas n'osant plus marcher vers la pointe d'une espérance.

André Davaine aurait pu tailler la crosse de la chair, laisser jaillir de cette gorge le sang qui coule avec la guérison: il a voulu faire plus grand et plus noble. Il a aspiré les membranes de cette gorge pulvérisée: il a bu le croup à longs traits. L'enfant en a vécu; le médecin en est mort.

Et il faut marquer au signal d'or cet héros qui n'est plus et qui a tout méprisé de la vie, même les espérances qu'elle donne, mais pour les autres, pour ceux qu'il se dévouait d'emblée dans une visite à cent sous.

Ces petits médecins-là peuvent mépriser les méthodes et les écoles. La gloire les oublie, et ils se donnent à une œuvre plus belle que celle de l'officier, puisque la guerre contre les peuples est un incident, tandis que la guerre contre la mort est sans armistice.

Un poète devrait donner l'éternité aux lettres de ce non, Davaine, et les adjoindre jusqu'à la plus étonnante sagesse, afin que la musique en reste dans les âmes ingrates des foules prêtes aux admirations stupides, aux oublis sans fin. — Jean de Bonnefon.

La Liqéfaction de l'Air

Paris, 21 mai.

M. d'Arsonval a présenté, aujourd'hui l'examen de ses collègues à l'Académie des sciences un demi-litre d'air liquéfié, obtenu dans son laboratoire à l'aide de l'appareil de M. Liéde, de Munich.

Ce liquide, d'abord ressemblant à l'eau, devient légèrement trouble et opalescent, par suite de la présence de l'acide carbonique en suspension; mais le passage sur le filtre suffit à le rendre limpide.

Les conséquences pratiques et industrielles que comporte la solution du problème de la liqéfaction de l'air sont considérables. M. d'Arsonval présentera, à la prochaine séance un schéma de l'appareil dont il s'est servi.

Drame Algérien

On nous écrit de Constantine le 26 mai: Il y a un mois environ, nous avons relaté l'admirable assassinat commis par un indigène sur la personne d'un jeune homme nommé Dalmayrac, enfant unique du dernier colon résident au village de Sergham, près de Mila. Un nouveau meurtre vient d'être commis dans ce village, cette fois par Mme Dalmayrac, mère de la pauvre victime.

Vers 1 heure de l'après-midi, deux indigènes qui avaient ramassé du fourrage pour le colon Dalmayrac venaient réclamer leur salaire. Mme Dalmayrac, voulant se rendre compte si le travail avait été exécuté convenablement, partit seule, munie d'un fusil et d'un couteau de cuisine. Depuis l'assassinat de son fils elle ne sortait jamais sans être armée.

En arrivant à quelques mètres du champ, elle aperçut un indigène nommé Zerimech Haoussine ben Messoud, beau-père de l'assassin de son fils, accroupi derrière un tas de fourrage; elle lui demanda ce qu'il faisait là et lui enjoignit de se retirer. L'Arabe ricana et refusa de partir. Mme Dalmayrac tira, pour l'effrayer, un coup de feu en l'air. L'Arabe ricana toujours, puis, s'avançant vers elle, il lui dit: «Viens, je vais te faire comme à ton fils». En même temps, il lui portait un coup de faucille qui déchira son tablier.

Reculant de quelques mètres, Mme Dalmayrac épaula et fit feu. L'Arabe se sauva, puis, réfléchissant que le fusil était déchargé, il revint vers Mme Dalmayrac, la menaçant de sa faucille. Elle eut deux fois de traverser son arme et fit feu. L'indigène s'effraya. Mme Dalmayrac, perdant son sang-froid, l'acheva de huit coups de couteau.

La justice, prévenue aussitôt, s'est transportée sur les lieux et n'a pu que constater le décès de Zerimech Haoussine.

Ce nouveau drame a produit une profonde émotion dans toute la région. Les sympathies de tous les colons des villages environnants sont acquises à Mme Dalmayrac dont on comprend l'effroi. Le juge d'instruction n'a pas cru devoir mettre la malheureuse mère en état d'arrestation. On est entré partout de l'audace des bandits arabes qui sont toujours grandissants. On demande des mesures sévères pour assurer la sécurité des colons.

I.

Un jeu nouveau

C'est qu'on n'est pas juste pour les femmes, dans les sociétés modernes.

Quand on veut bien leur procurer des emplois ce sont toujours des emplois dégringolés.

On a eu l'air de leur concéder un grand privilège en leur réservant les places d'employées des téléphones. Mais c'est un emploi dont aucun homme ne se fût accommodé.

Les demoiselles du téléphone ne peuvent même pas lire leurs feuilletons ou leur roman favori au bureau, ou elles sont constamment dérangées par des sonneries.

La clientèle des téléphones est plus gênante pour les préposés que le public qui se presse aux guichets dans les diverses administrations, et qui, lui du moins, n'a pas à sa disposition, cette sonnerie barbare pour tracasser les employés et les faire sursauter aux plus belles pages aux passages les plus touchants d'Edle et Luit, de François le Champi ou du Roman d'une honnête femme!

[illegible]

COLLEGE CARNOT

SOUS LES AUSPICES DE LA

SOCIÉTÉ FRANÇAISE D'ENSEIGNEMENT.
RUE SORIANO 127 & 129
Directeur: LOUIS PARDES

L'enseignement est divisé en trois parties :

1 ^{re} Ecole primaire Supérieure . . .	(Cours Supérieur dirigé par L. Pares et H. Bôé.
2 ^{de} Ecole Commerciale . . .	Cours Moyen dirigé par L. Pares et E. Guiraud.
3 ^{es} Classes Universitaires . . .	Dirigées par le professeur P. Fossin.
	Dirigées par les professeurs P. Fossin, E. Guiraud, L. Pares et H. Bôé.

La méthode d'enseignement est essentiellement française; les cours se font simultanément en français et en anglais.

En plus :
Tous les jours Cours d'anglais dirigé par le professeur H. G. Ayre.
Cours spéciaux de déclamation dirigés par le professeur J. Lamarque.
Et les jeux cours de dessin dirigé par L. Pares.
Littérature française au cours Supérieur par le professeur E. Guirand.

NOTA.—Le Cours Inférieur est gratuit pour les enfants français et fils de fra
Les pensionnaires et demi-pensionnaires admis dans l'établissement
sont traités comme en famille.

GRAN CERVECERIA

DE LA
PAZ Y LIBERTAD
CANCHA DE BOLOS

— DE —
CARLOS SCHWARZ
Casa única en cerveza extra del país y extranjera. Especialidad en flambés surtidos
6 — Plaza Libertad — 6
Con entrada a la avenida La Paz núms. 208 y 212 y calle Colonia 211.
MONTEVIDEO

GRAN RESTAURANT A LA CARTE
Cancha de bolos, juegos de sapo, jardín con glorieta á la calle Colonia.
SALON RESERVADO PARA FAMILIAS

Sastrería de A. Lacassagne y Ca.
Recibe constantemente completos surtidos de última novedad de las más reputadas Fabricas de Francia é Inglaterra.

SUCESOR DE "LA JOVEN ESPAÑA"

Casimires Franceses ó Ingleses. Especialidad en trajes de amazona. Paños especiales para trajes de marina y librea.

25 de Mayo núm. 298--Montevideo

DERRAMES Agudos y Crónicos
CURA RADICAL Y SIN ACCIDENTES por las
BOUGIES REYNAL
compuestas de Glicerina mezclada con los medicamentos
Especialistas, París 1875; de Brusel. Export. París 1875.

EL ESQUILADOR
Mejor Remedio del mundo para curar la Sarna en las ovejas

4

Arca Registr

Arca Registr



UNICOS INTRODUCTORES PARA EL RIO DE LA PLATA
METZEN VINCENTI Y C^{ta} - Montevideo
 Misiones 81

INJECTION BROU
Higiénica, Infalible y Preservativa
La única que cura los flujos recientes o crónicos, sin el auxilio de otro medicamento.
Se vende en las principales boticas del interior. (Escribir al modo). 30 años de éxito.
Vendida en casa de J. FERRAZ, farmaciano, sucesor de BAY, res. N.º 114, 102.



EXCELSIOR
Caja metálica con 60. Fósforos
es la más elegante
la más cómoda
la más sólida



la más segura
 la más decente
 la más manuable
 la más económica
 la más conveniente

la que contiene más fósforo
 en todos los trabajos para el campamento.

Se venden en todas las almacenes, cafés y distribuidores
 al mismo precio que la caja de cartón.

PÍDASE LA CAJA METÁLICA

EXCELSIOR
Fabricante: E. VILLAMUR, Montevideo.

LA REPUBLICANA
Gran manufactura á vapor de tabacos, cigarros y cigarrillos
DE
JULIO MAILHOS
Avenida General Rondeau 354 A 358, Depósito General y Oficinas:
Calle 18 de Julio núm. 47
MONTEVIDEO

ARMERIA DEL CAZADOR
CASA INTRODUCTORA
Armeria, Cuchilleria, Quincalleria y Platinas
VENTAS POR MAYOR Y MENOR
JUAN M. MAILHOS
Calle 18 de Julio esquina Andes—MONTEVIDEO
"L'UNION"

GRAN FABRICA A VAPOR DE CALZADOS
— DE —
Máximo Seré, Hermano y Ca.
Esta casa, especial en surtidos de campaña previene á su numerosa clientela y al público en general, que sus talleres funcionan con la regularidad suficiente para dar cumplimiento al pedido mas exigente
161, Calle Uruguay, 161—Montevideo
F. L. LEBET
Atelier de réparation en horlogerie, bijouterie et petite mécanique
Réglage et observation de chronomètres de marine à l'heure astronomique
MEDAILLE D'OR
Diplôme d'honneur
la plus haute récompense
PARIS 1867
ZURICH 1883
PLUSIEURS BREVETS D'INVENTION
TRAVAUX GARANTIS
204 — Rue Général Liniers — 204

P. S. N. C.
The Pacific Steam Navigation Company
Línea quincenal de vapores entre Liverpool, Rio de la Plata y el Pacifico
SALIDAS SUJETAS A MODIFICACION
EL VAPOR PAQUETE INGLES
ORELLANA
Capitan: R. ARCHER
Saldrá el 1.º de Julio de 1898
Para Rio Janeiro, Lissabon, Vigo, La Pallice (La Rochelle) y Liverpool.
A bordo de todos los vapores se sirve vino de mesa gratis á los pasajeros.
La Compañía expide pasajes, billetes de gastos de transporte para Vigo, Riveda, Corvill, Bilbao, Coruña, Santander, Ferrol y Bilbao, y asimismo ORDENES DE PASAJE para hacer venir pasajeros de cualquiera de los puertos en que tocan los vapores de la Compañía.
Boletines de retorno expedidos á precios módicos y válidos por 12 meses.
Todos los vapores llevan médico y mucama; están iluminados á luz eléctrica y provistos de todas las mejoras modernas para la comodidad de los pasajeros.
WILSON, SONS Y C.º LIMITED
AGENTES
MONTEVIDEO
Calle 25 de Mayo 214
BUENOS AIRES
Reconquista 323
Rio Janeiro, Santos, Bahía, Pernambuco y San Vicente G. V.

Compagnie d'Assurances Française contre l'incendie
(FONDÉE Á PARIS, 15, RUE DE LA BANQUE EN 1828)
Statutes payés depuis son établissement 202,000,000 de francs
CAPITAL ET GARANTIES 100,000,000 DE FRANCS
Direction particulière pour la République O. de l'Uruguay
169—CERRITO—169
MONTEVIDEO

NEURASTHENIA, HIPOCONDRIA, ENFERMEDADES NERVIOSAS, Impotencia, Raquitismo, Tuberculosis huesosa y pulmonar, ARTRITIS, REUMATISMOS, etc.
GLYCEROFOSFATO DE CAL DALLOZ
Remedio para todas estas enfermedades. Dosis: 1 ó 2 cucharadas de la solución de cada vez.
DEPOSITOS EN TODAS LAS FARMACIAS Y DROGUERIAS

CARLOS SPANGENBERG & C.ª
CASA INTRODUCTORA
25 DE MAYO, 384 Y 383
MONTEVIDEO
Especialidad en Artículos de Muebleria y Tapiceria.—Tipos para Imprenta.—Papeles para Imprenta y Litografías.—Cartones.—Artículos de Ferrería

Almidon MACK
de doble Fuerza
Marca de fábrica
Con esta nueva preparación se plancha con sorprendente rapidez, obteniendo un lustre y tesoro extraordinarios.
Se vende en todas las Droguerías y Almacenes de Ultramarinos.
Único Fabricante-Inventor H. Mack, Ulm a. D.
Únicos Depositarios para el Rio de la Plata: STAUDT y C.º Montevideo—Buenos Aires—Rosario—Bahía—Goya—Manchester—Berlín.

ULTIMA NOVEDAD
Perfumeria IXORA
DE
ED. PINAUD
PERFUMISTA
JABON.....IXORA
ESENCIA.....IXORA
AGUA de Tocador.....IXORA
POMADA.....IXORA
ACEITE para el Pelo.....IXORA
POLVOS de Arroz.....IXORA
COSMETICO.....IXORA
VANGIE.....IXORA
37, BOULEVARD DE STRASBOURG, 37
PARIS

RESTAURANT DE PROVENCE
TENUE PAR AUGUSTE GROBLIN—Grandes comodidades para viajeros
Se toman pensionnaires á precios módicos.—Nourriture et logement á piastre 20 par jour.—Salons pour familles.—On porte á domicile.—A côté du Palais du Gouvernement, á portée de tous les tramways, près du Théâtre Solís.
Ciudadela, 118, 150, 152 et 151

BAÑOS DEL TEMPLO
DE AUGUSTO GEBELIN
20—CALLE CANELONES—20
SE ATIENDEN TODAS LAS SOCIEDADES DE SOCORROS MUTUOS

PRECIOS CORRIENTES

GENO	INGENA	GENO	INGENA
Baño higiénico, con ropa.	\$ 0.30	Baño sulfureo, con ropa.	\$ 0.60
de almidon, sin ropa.	0.24	sin ropa.	0.50
de almidon, con ropa.	0.40	de ducha escocesa, con	0.30
de almidon, sin ropa.	0.34	ropa.	0.40
de almidon, con ropa.	0.40	de ducha escocesa, sin	0.30
de almidon, sin ropa.	0.34	ropa.	0.40
de almidon, con ropa.	0.40	de ducha escocesa, sin	0.30
de almidon, sin ropa.	0.34	ropa.	0.40
de almidon, con ropa.	0.40	de ducha escocesa, sin	0.30
de almidon, sin ropa.	0.34	ropa.	0.40

Revue de la "Courrier Franco-Orientale"
(91) Du 21 Juin 1898
EMILE ZOLA
PARIS
Livre quatrième
—Ah! monsieur, bégaya-telle, qui aurait jamais cru Salvat capable d'une pareille affaire! lui si bon, si humain? C'est pourtant vrai, puis-que lui-même n'a tout conté au juge... Moi, j'ai dit à tout le monde qu'il était en Belgique. Je n'en étais pas bien certaine, et j'aime mieux qu'il ne soit pas revenu non voir, parce que, si on l'avait arrêté chez nous, ça m'aurait fait trop grosse peine... Enfin, maintenant qu'ils le tiennent, ils vont le condamner à mort, c'est sûr.
Céline, qui avait regardé autour d'elle, intéressée, se lamenta bruyamment, avec de grosses larmes dans les yeux.

—Oh! non, oh! non, maman, ils ne lui feront pas du mal!
Guillaume l'embrassa, continua ses questions.
—Que vous dirai-je? monsieur, la petite est encore incapable de travailler, moi je n'ai plus d'yeux, on ne veut plus même me prendre pour faire des démarches. Alors, c'est tout simple, ou crève de faim... Sans doute, je ne suis pas sans famille, j'ai une sœur très bien mariée, à un employé, monsieur Christianot, que vous connaissez peut-être. Seulement, il est un peu fier, et pour élever des enfants à ma sœur, je ne vais plus la voir, d'autant plus qu'elle est désespérée en ce moment d'être retournée en ceinture, ce qui est une vraie catastrophe dans un petit ménage, quand on a déjà deux filles... Et voilà pourquoi je n'ai guère que Toussaint, mon frère, à qui je puisse m'adresser. Madame Toussaint n'est pas méchante, mais elle est pourtant plus la même, depuis qu'elle passe sa vie à craindre que son mari n'ait une seconde attaque. La première a emporté leurs économies, que deviendrait-elle, si lui restait sur les bras, paralytique?
Avec ça, elle est menacée d'une autre charge, car vous deux savez que son fils Char-

NOUVEAU LAROUSSE ILLUSTRÉ
DICTIONNAIRE ENCYCLOPÉDIQUE UNIVERSEL
EN SIX VOLUMES
La Librairie Larousse a commencé le premier avril la publication d'un nouveau DICTIONNAIRE ENCYCLOPÉDIQUE, en six volumes, infiniment supérieur à tous les points de vue, aux ouvrages du même genre parus jusqu'ici.
Le NOUVEAU LAROUSSE ILLUSTRÉ contiendra
DEUX FOIS PLUS DE MATIÈRES ET DIX FOIS PLUS D'ILLUSTRATIONS
que les ouvrages similaires. Les facilités de paiement accordées en permettront l'acquisition à tout le monde.

Le NOUVEAU LAROUSSE ILLUSTRÉ formera 6 volumes en 4º imprimé sur trois colonnes dans le même format que le grand LAROUSSE. Rédigé par des auteurs d'une grande compétence, bien proportionné dans toutes les parties, donnant sur chaque chose l'essentiel, il est fait sur le même plan que son illustre devancier. La richesse du vocabulaire sera incomparable: aucun mot de la langue ne sera omis, même les mots les plus nouveaux, l'argot, les mots étrangers qui se sont introduits peu à peu dans notre langue, les termes vulgaires, etc.
Les questions philosophiques, politiques, religieuses et sociales seront exposées avec l'impartialité la plus absolue.
L'illustration, d'une importance si capitale aujourd'hui dans un ouvrage de ce genre, est l'objet de soins tout particuliers.
Des milliers de gravures, exécutées spécialement pour le Dictionnaire, complètent le texte et le rendent plus aisément compréhensible.

SOUSCRIPTION A FORFAIT:
40 piastres or en fascicules, en séries (10 fascicules) ou en volumes brochés.
50 piastres or en volumes reliés demi-chagrin.
Payable par semestre, en cinq versements égaux, le premier ayant lieu en souscrivant.
N. B.—La souscription à forfait garantit le souscripteur contre toute augmentation de prix, pendant la publication de l'ouvrage.
Remplir et signer le Bulletin de souscription ci-joint et l'adresser:
Administration du "Courrier Franco-Orientale", 46 Maciel, MONTEVIDEO

Des portraits nombreux (innovation fort intéressante), dessinés d'après les documents les plus dignes de foi, fixent l'image des personnages illustres de tous les temps et de tous les pays.
Des tableaux synthétiques facilitent dans l'esprit du lecteur la formation des vues d'ensemble et des idées générales.
Enfin, des cartes en noir et en couleurs, soigneusement tenues à jour, forment un ensemble de documents géographiques aussi précieux qu'abondants.
MODE DE PUBLICATION
Le Larousse illustré, en 6 volumes, est publié par fascicules qui paraissent chaque semaine, depuis le 1er avril 1897. (Les souscripteurs pourront, s'ils le préfèrent, recevoir l'ouvrage par séries de 10 fascicules ou par volumes, au fur et à mesure de l'apparition de chacun d'eux. Voir le Bulletin de souscription).

BULLETIN DE SOUSCRIPTION
Souscription à forfait: 10 piastres or, en séries de 10 fasc., en vol. brochés, 50 piastres or, en volumes reliés.
Payable par semestre en cinq versements égaux.
Je, soussigné, déclare souscrire à un exemplaire du NOUVEAU LAROUSSE ILLUSTRÉ en six volumes au prix à forfait de _____ que j'engage à payer à raison de 8 piastres par semestre, le premier paiement ayant lieu en souscrivant.
L'ouvrage devra me parvenir franco par (séries de 10 fasc.—volumes brochés—volumes reliés) au fur et à mesure de l'apparition.
(Bayer les notes d'envoi non choisies)
Nom et Qualité (bien lisible) _____
Adresse _____ le _____
SIGNATURE _____

Gran Viñedo del Parque Giot
Vinos legítimos del país y de Propietario
O VINO DE GOTA
Es decir, sin adición ninguna de vineta, vino de segunda, ni vino extranjero; 1,500 bodegasas vino de gota, de las uvas de la Granja y uvas del Salto.
El señor Giot ofrece pagar 1,000 pesos á la persona que, por interés ó malicia, pretendiendo lo contrario, podría probarlo.
PRECIOS DE LOS VINOS PUROS DE 1898
A DOMICILIO, AL CONTADO: POR NO TENER COBRADORES
Una bodegasa de 200 litros sin casco 21.00 sea el litro ó kilo \$ 0.12
Media 10.50 0.12 5 mil
Casta 5.25 0.12 5 mil
Dijonaises 15 2.10 0.13
Casta la botella 0.70 0.14
Vino de vino 0.10 0.11
Toda diferencia en mas ó en menos se abonará ó se descontará al mismo precio.
Los cascos se pagan \$ 1.50 por bodegasa; \$ 1.20 por media; \$ 1.00 por cuarterola; \$ 0.60 por damajuna, y se abonará al mismo precio devolviéndolos en buen estado.
Un carruaje ad-hoc sale de la GRANJA GIOT todos los días para el reparto en Montevideo, y expede muestras sobre pedido.
POR ORDENES: GRANJA GIOT, s/n. 2051, teléfono La Cooperativa—1550, teléfono La Cooperativa—ALCOHOLIC REPARTIDOR.—Y por Correo, Granja Giot (Colón).
Se puede visitar la Bodega y probar los vinos
El viñedo ha sido amueblado y reformado con cepas americanas injertadas con las mejores clases de uvas para vinos, lo que asegura un progreso constante en la producción, tanto por la calidad como por la cantidad.
A los almaceneros despachantes de vinos
Encontrarán ventajas en tratar con la GRANJA GIOT y comprar vinos buenos, puros y baratos. Se les hará un descuento conveniente y proporcional á la compra.
Para tratar: Diríjase á la Granja Giot.

BORICINA MEISSONNIER
Desinfectante, Microbicida, Cicatrizante
NI TOXICA, NI CAUSTICA, NI IRRITANTE
Enfermedades de los Ojos, de las Orelas, de la Nariz, de la Laringe, de las Vías urinarias, Ginecología, Ulcera, Quemaduras, Heridas.
HIGIENE DE LA TOILETTE (cuidados íntimos)
La Boricina se emplea en polvo ó en solución.
DIRECCION: Paris, 17, Place Gaité. — Montevideo, BOTICA DEL SOL, Miguel Rey.

FERNET-BRANCA
Especialidad de Branca Hermanos de Milan
Los únicos que poseen el verdadero y genuino proceso
Medallas de oro y gran diploma de honor á las Exposiciones de Viena 1873, Venecia 1878, Filadelfia 1876, Sydney 1881, Melbourne 1881, Milan 1881, Niza 1883, Turin 1884, Amberes 1885, y muchas otras reconocidas.
ULTIMAS RECOMPENSAS OBTENIDAS:
Gran Diploma de honor á la Exposición de Londres 1883 y Palermo 1892. Medallas de oro á las Exposiciones de Barcelona 1888 y Paris 1889. Medalla de oro á la Exposición Italo-Americana Génova 1892. Medalla de oro del Ministerio de Agricultura y Comercio Roma 1892.
Únicos concesionarios para la América del Sur desde 1870.
CARLOS F. HOFER Y C.º GÉNOVA
El FERNET-BRANCA es el licor mas higiénico conocido que extingue la sed, facilita la digestión, estimula el apetito, cura las fiebres intermitentes, el dolor de cabeza, mal nervioso, mal del hígado, spleen, mal del mar, el reumatismo, anti-cólico, anti-febril según queda comprobado por cantidad de certificados médicos.—No se deje el público engañar por las nocivas imitaciones que bajo varios nombres de FERNET emplea á presentarse, y pida legítimo.
Fernet-Branca
Únicos intro ductores en las Repúblicas del Uruguay y Paraguay:
METZEN-VINCENTI Y C.º — Montevideo
Delibadamente apoderados para proceder con todo el rigor que acuerdan las leyes contra los falsificadores y contra los infractores á dicha concesión.— **MISIONES 81.**

Mais, de nouveau, Céline l'interrompit, en se jetant à son cou.
—Oh! maman, oh! maman, ne dis pas ça, l'en prie! ça ne peut pas être vrai, ça me fait trop de peine.
Pierre et Marie avaient échangé un regard d'indigne pitié, tandis que Mère-Grand se levait pour monter visiter ses armoires, ayant en l'idée de donner un peu de linge et quelques vieux vêtements à ces deux misérables créatures.
Guillaume, ému jusqu'aux larmes, révoit contre un monde où pouvaient se produire de telles infortunes, glissa son aumône dans la petite main de la fillette, en promettant à madame Théodore d'aller s'entendre avec son propriétaire, afin qu'il leur rendit leur chambre.
—Ah! monsieur Froment, reprit la malheureuse, Salvat avait bien raison de dire que vous étiez un brave homme... Et vous le savez aussi, que lui n'est pas un méchant, puisque vous l'avez employé pendant quelques jours... Maintenant qu'il est en prison, tout le monde parle de lui comme d'un bandit, et ça me fend le cœur.
Puis, se tournant vers madame Mathis, qui avait continué de coudre, effacée et discrète, de

l'air d'une honnête bourgeoise que toutes ces choses ne devaient point regarder:
—Je vous connais, madame, et je connais surtout votre fils, monsieur Victor, qui est venu souvent causer chez nous... N'ayez pas peur, ça n'est pas moi qui le dirai, car je ne compromettrai jamais personne. Mais, si monsieur Victor pouvait parler, il n'y a que lui qui expliquerait bien les idées de Salvat.
Stupéfaite, madame Mathis la regardait. Dans son ignorance de la vraie existence et des vraies pensées de son fils, elle restait saisie, confusément terrifiée, à l'idée d'un lien possible entre lui et de telles gens. D'ailleurs, elle n'en voulait rien croire.
—Oh! vous devez vous tromper... Victor m'a dit qu'il ne venait presque jamais plus à Montmartre, toujours en voyage pour du travail.
Au son inquiet et frémissant de la voix, madame Théodore comprit qu'elle n'aurait pas dû la mêler ainsi à ses tristes affaires; et, tout de suite, humblement, elle s'effaça.
—Je vous demande pardon, madame, je ne croyais pas vous blesser. Peut-être bien que je me trompe.
Doucement, madame Mathis s'était remise à coudre, comme si elle se fût hâtée de rentrer dans sa solitude, dans le coin de misère décente, où, seule, ignorée, elle mangeait à peine du pain. Ah! son cher fils adoré, il avait beau la négliger beaucoup, elle n'espérait plus qu'en lui! Il restait son dernier rêve, toutes sortes de bonheurs dont il lui comblerait un jour!
Mère-Grand, relescendit, chargée d'un paquet de hardes et de linge, et ce fut avec des remerciements sans fin que madame Théodore et la petite Céline se retirèrent. Longtemps après leur départ, Guillaume se promena de long en large, ne pouvant se remettre au travail, muet, le front barré de rides.
Le lendemain, lorsque Pierre revint, toujours hésitant et torturé, il eut la surprise d'assister à une visite d'une autre sorte. Un coup de vent entra, des jupes volantes, des rires en fusée, et c'était la petite princesse Rosemond, que le jeune Hyacinthe Duvalard, correct et froid, suivait.
(A suivre)